

**COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS**

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 28/10/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2024***Affaire n°44-2024*

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-quatre septembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

**Date de la convocation** : le 18 octobre 2024

**Nombre de membres en exercice** : 14

**Nombre de membres présents ou représentés** : 12

**Étaient présent(e)s** : M. Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1<sup>ère</sup> Adjointe) - M. David BERTIER (2<sup>ème</sup> Adjoint) - Mme Nadine BRARD (3<sup>ème</sup> Adjointe) - M. Jean-François BORDAIS (4<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme Dorothée du PONTAVICE - Mme Danielle DROUYER – M Raboana RANAIVO - M. Christian BELLIER – M. Thierry MONTENAT - Mme Fabienne FROMONT - Mme Aurélie HAILLOT.

**Étaient absent(e)s et excusé(e)s** : M. Kévin BEAUGRAND – M Albéric JOHANET.

**OBJET : LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHÊNE - FINANCEMENT DES TRAVAUX**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le montant prévisionnel global des travaux du lotissement communal du Chêne (y compris les travaux de l'allée du tertre) estimé par la société TECAM au stade « PRO » est de 1 357 429.50€ HT dont 974 954.00 € HT pour la phase 1.

Les travaux dans leur globalité seront financés par les ventes de terrains. Cependant, dans l'attente de leur commercialisation, et compte tenu du montant des travaux à engager sur la 1<sup>ère</sup> phase de l'opération du lotissement (974 954.00 € HT soit 1 169 944.80 € TTC), il est indispensable de recourir à un emprunt.

Après consultation faite auprès de plusieurs banques, le Crédit Mutuel de Bretagne est en capacité de nous proposer une offre d'accompagnement, à hauteur de 850 000 €, dans le cadre d'un prêt-relais sur 36 mois, dont les conditions de financement sont les suivantes :

- **Montant** : 850 000 €
- **Durée** : 36 mois
- **Frais de dossier** : 850 €
- **Montant de la 1<sup>ère</sup> échéance** : 9 249.32 €
- **Type d'amortissement** : progressif
- **Index** : EURIBOR 3 MOIS I.PREFIX
- **Marge en %** : 1,1200
- **Taux de base (index + marge)** : 4.2580 % révisable
- **Taux effectif global** : 4.2937 % l'an
- **Total intérêts** : 110 087.04 €
- **Périodicité** : trimestrielle
- **Remboursement anticipé possible sans frais ni pénalités**
- **Type de franchise** : normale
- **Durée de la franchise en mois** : 33

Envoyé en préfecture le 28/10/2024

Reçu en préfecture le 28/10/2024

Publié le

ID : 035-213502297-20241024-442024-DE

La proposition du Crédit Mutuel de Bretagne est valable 15 jours à compter du 22 octobre 2024 et reste soumise à l'accord définitif de leur comité de crédit.

Après avoir eu présentation du plan de financement global de la phase1 des travaux d'aménagement du lotissement communal et des risques financiers inhérents à cette opération, le Conseil Municipal, décide :

- d'**APPROUVER** la proposition d'accompagnement du Crédit Mutuel de Bretagne telle que détaillée ci-dessus, pur un montant de 850 000 € ;
- d'**AUTORISER** le Maire ou son suppléant, à signer auprès de l'établissement prêteur le Crédit Mutuel de Bretagne situé à Vitré (2 Bd Chateaubriant 35500 VITRE), ledit contrat de prêt-relais pour un montant de 850 000 €.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 24 octobre 2024.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Frédéric MARTIN

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Pocé-les-Bois. The stamp contains the text "MAIRIE DE POCE-LES-BOIS" at the top and "35 (Ile et Vilaine)" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Le Secrétaire de séance,  
David BERTIER

A handwritten signature in black ink, which appears to be "David Bertier", written over a horizontal line.